******

**Appel à contributions**

***Afrique contemporaine* n° 281**

(sortie : 1er semestre 2026)

***La résilience en Afrique face au dérèglement climatique***

Résumé

Le dérèglement climatique va imposer à l’Afrique l’invention d’une nouvelle économie et de nouveaux modes de vie. Aujourd’hui, sur le continent 460 millions de personnes sont exposées à au moins une forme de risque, comme la sécheresse, la chaleur, le stress hydrique ou les inondations. D’ici 2050, ce nombre devrait presque doubler dans un scénario de réchauffement de 2 °C. D’ores et déjà de multiples initiatives en vue d’en atténuer les impacts ou de s’adapter aux modifications en cours dans les écosystèmes. Il peut s’agir de limiter les « sources » de gaz à effet de serre ou bien d’augmenter les « puits » qui stocke le carbone dans les sols et végétaux. De nombreuses communautés ont commencé à développer des stratégies de résilience, à nombre desquelles l’agriculture climat-intelligente, forte de la mobilisation des savoirs endogènes mais aussi de l’apport de la recherche. En ville des plans urbains climat impliquent de plus en plus des approches participatives pluri-acteurs. Le numéro 281 *d’Afrique contemporaine* accueillera la présentation documentée et discutée de ces initiatives, en insistant sur leur capacité à monter en échelle afin de devenir des sources d’inspiration pour des politiques

Coordination du numéro

Marie Fall, Université du Québec à Chicoutimi

Pierre Jacquemot, revue Afrique contemporaine

Jean-Pierre Listre, revue Afrique contemporaine

Etotépé A. Sogbohossou, Université Senghor d’Alexandrie

Argumentaire

Lecontinent africain est l’un des plus vulnérables aux impacts des dérèglements climatiques, malgré sa faible contribution historique aux émissions de gaz à effet de serre. Aujourd’hui, 460 millions de personnes (36 % de la population africaine) sont exposées à au moins une forme de risque climatique, comme la sécheresse, la chaleur, le stress hydrique ou les inondations. D’ici 2050, ce nombre devrait presque doubler dans un scénario de réchauffement de 2 °C.

D’ores et déjà de multiples initiatives en vue d’en atténuer les impacts ou de s’adapter aux modifications en cours dans les écosystèmes. Le numéro 281 *d’Afrique contemporaine* accueillera la présentation documentée et discutée de ces initiatives, en insistant sur leur capacité à monter en échelle afin de devenir des sources d’inspiration pour des politiques

**1/ Le dérèglement climatique, des conséquences tangibles**

Le changement climatique a déjà de nombreuses conséquences néfastes sur le continent africain. Au Maghreb, notamment. Barrages insuffisamment remplis, nappes phréatiques surexploitées, pluviométrie au plus bas… La menace d’un manque d’eau fait courir un risque immédiat aux trois pays et à leur population. Ces dernières années, la Corne de l’Afrique a connu la sécheresse la plus longue et la plus grave jamais enregistrée, mettant des millions de personnes en danger de famine. Le niveau des mers autour des côtes africaines s’est élevé à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale, en particulier dans la zone de l’océan Indien, où le taux est proche de 4 mm/an. D’ici 2030, 108 à 116 millions d’Africains devraient être menacés par l’élévation du niveau de la mer. L’augmentation des températures a contribué à réduire de 34 % la croissance de la productivité agricole en Afrique depuis 1961. C’est plus que dans n’importe quelle autre région.

Dans l’avenir, les modèles du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) anticipent des conséquences négatives pour la majeure partie de l’agriculture du continent, avec une multiplication et une intensification des événements climatiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations De son côté, le rapport *Africa’s Adaptation Gap* du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) signale qu’un réchauffement d’environ 2 °C entraînerait une réduction de 10 % du rendement agricole total en Afrique subsaharienne d’ici 2050 ; un réchauffement supérieur pourrait porter ce chiffre à 15 ou 20 %.

2/ **La résilience au changement climatique en Afrique est un enjeu crucial**

Les mesures d’atténuation tournent autour de deux possibilités : limiter les « sources » de gaz à effet de serre ou bien augmenter les « puits » qui stocke le carbone dans les sols et végétaux et l’élimine de l’atmosphère. Mais ce n’est pas dans la direction de l’atténuation que les plus importantes contributions de l’Afrique sont attendues, sinon par une meilleure gestion de ses territoires (forêts, pâturages).

Les mesures d’adaptation à entreprendre pour faire face aux impacts projetés du réchauffement climatique sont les plus significatives, même dans la perspective d’un monde à 1,5 – 2 °C. L’adaptation représente un défi colossal. Mais l’Afrique n’est pas inéluctablement vouée à l’échec. Déjà, à travers le sous-continent, au Ghana, en Éthiopie, en Afrique du Sud en particulier, de nombreuses communautés ont commencé à développer une résilience en jouant sur la diversité agroécologique, en cultivant des espèces adaptées aux conditions locales, en adoptant des techniques d’irrigation économe, en adaptant certaines cultures aux stress multiples (aux attaques de nématodes sur le caféier, à la chaleur sur la floraison des épillets du riz, à la sécheresse sur le cotonnier, etc.) C’est en mettant en œuvre de telles pratiques et en gérant les effets inévitables du changement climatique de manière appropriée que l’Afrique pourra subvenir à ses besoins alimentaires.

**3/ Les stratégies de résilience qu’il convient d’étudier portent sur plusieurs domaines. Par exemple :**

* Le recours à l’agriculture climato-intelligente et à la diversification des cultures : adoption de cultures résistantes à la sécheresse (ex. sorgho, millet) et techniques d’irrigation efficiente et agroforesterie.
* La gestion durable de l’eau : des systèmes d’irrigation plus efficaces et la collecte des eaux de pluie peuvent aider à atténuer les effets des sécheresses ; la construction de retenues d’eau et systèmes de collecte des eaux de pluie, réhabilitation des zones humides (ex. lac Tchad).
* La protection des écosystèmes : reboisement (ex. Grande Muraille Verte au Sahel), conservation des mangroves pour protéger les côtes.
* Le recours aux énergies renouvelables : déploiement de solutions solaires, éoliennes et hydroélectriques décentralisées.
* Renforcer la résilience nécessite des infrastructures résilientes : par exemple, des bâtiments qui peuvent supporter des conditions climatiques extrêmes ou des routes adaptées aux inondations.

### **4/ Comment réagit la ville africaine face au climat ?**

Les villes africaines opposent une grande inertie au changement. Beaucoup des adaptations nécessaires se heurtent dans la pratique à des défaillances des politiques publiques locales (gouvernance fragmentée, faiblesse de la maîtrise d’ouvrage, etc.).

Il convient de voir si face aux inerties, un processus de développement urbain climato-compatibles peut s’appuyer sur la réunion de plusieurs leviers permettant d’agir : réglementation sur le respect de la topographie, mesures sur la préservation de l’écoulement naturel des eaux et sur la limitation de l’imperméabilisation des sols, mesures de promotion des modes de déplacement doux et de limitation de l’étalement urbain, mesures directes (prix de l’énergie, efficacité énergétique des bâtiments) pour promouvoir une consommation énergétique plus sobre en ciblant le comportement du consommateur et la conception des bâtiments. Il sera intéressant de voir si un plan urbain climat implique des approches participatives pluri-acteurs, notamment dans les quartiers précaires où les populations sont les plus vulnérables.

**5/ Questionnement complémentaire**

Les solutions existent pour renforcer les résiliences, mais leur mise à l’échelle nécessite des investissements durables et une gouvernance inclusive. Sachant que les financements ne sont pas à la hauteur : l’Afrique reçoit moins de 5 % des financements climatiques mondiaux.

* L’irrigation est l’une des solutions d’adaptation les plus efficaces. Que faire pour assurer son extension ?
* La sensibilisation des populations aux risques climatiques et l’éducation aux pratiques résilientes sont-elles des aspects clés ?
* Les gouvernements prennent-ils en compte le changement climatique dans les plans de développement économique et social ?
* Les États africains peuvent-ils développer leurs propres mécanismes de financement, en particulier pour les communautés les plus vulnérables ?
* Les programmes régionaux, la Grande Muraille Verte, visant à lutter contre la désertification en plantant une ceinture de végétation à travers le Sahel, sont-ils réalistes ?
* L’appui de la coopération internationale et les financements climatiques (Fonds Vert pour le Climat, initiatives comme l’AAAP — *Africa Adaptation Acceleration Program*) sont-ils pertinents ?

Le climat va imposer à l’Afrique l’invention d’une nouvelle économie. Mais, le climat n’explique pas tout. L’action anthropique amplifie celle de la nature. D’autres facteurs interviennent. Une sécheresse fonctionne comme un révélateur qui n’engendre la famine que lorsqu’il existe un cumul de dysfonctionnements : déficits d’organisation, absence de capacités de stockage et de logistique de transport, troubles politiques, conflits et guerres civiles. Une double incapacité se manifeste : physique (accès réel à la nourriture) et économique (capacité réelle à l’acquérir). De nombreuses illustrations pourraient conforter cette thèse.

Calendrier et modalités de contributions

Mi-novembre 2025 : réception des propositions d’articles et de repères

Décembre 2025 : sélection des projets soumis à évaluation

Janvier 2026 : envoi des commentaires aux auteurs et ce après l’avis de deux examinateurs.

Février-mars 2026 : réception des articles sélectionnés et finalisation des articles.

Avril-mai 2026 : sortie du numéro 281

Les propositions d’articles (rapide exposé du déroulé de l’argumentaire et des données/terrains mobilisé(e)s) doivent être envoyées à

**Afcontemporaine@gmail.com**

avant le 15 novembre 2025

Les articles, en français, anglais, ou espagnol, en Times new Roman 12 doivent compter 45 000 signes (espaces et ponctuation compris) en incluant tous les tableaux, cartes, dessins, formules, graphiques, notes et références bibliographiques.

Les références citées doivent être présentées selon le format APA

Les articles soumis doivent être accompagnés de deux résumés de 600 signes chacun, en français et en anglais.

Modalités de sélection

L’examen des documents se fera selon l’approche dite du double aveugle, auprès de deux évaluateurs spécialistes.

Références

Aragall X., El Ouassif A., Ferro A.et Ibáñe M. (2023), *Understanding factors, developing opportunities in the Sahel Zone, West Africa and the Maghreb*, European Institute of the Mediterranean and Friedrich Naumann Foundation for Freedom.

Bouchene, L., Cassim., Z., Engel., H., Jayaram, K., Kendall., A., (2021). *Green Africa: A growth and resilience agenda for the continent*, McKinsey Companye.

Musil B. (2023), *Framing an Inclusive Agenda on Loss and Damage in Climate Policy*, Working paper, The Finance for Development Lab.

Pourtier R. (2024), L’Afrique face au changement climatique : un deus ex machina trompeur, *Hérodote,* n° 195.

Rezaei EE, Webber H., Asseng S. *et al.*(2023),  Climate change impact on crop yields, *Nature Review Earth & Environment,* 4. Climate change and migration:

Schaeffer M. (eds), (2020), *Africa Adaptation Gap Technical Report : Climate-change impacts, adaptation challenges and costs for Africa,* AMCEN, UNEP, Climate analytics.